



Commission Régionale de Valorisation du Bénévolat

Procès-Verbal N°2 – Saison 2022-2023

Réunion du :	Mercredi 21 DECEMBRE 2022 en vidéo conférence
Présidence :	Benoît LEFEVRE
Présents :	Alain CHAPELET – Lionel BURGAUD – Eric SALMON
Assistent :	Marie Claude BARBET, Assistante administrative et Laurent YDIER, Coordinateur Conseil aux Clubs
Excusé :	Jérôme PESLIER
Absents :	Régis FOREST, J-Yves CADIET

1. Approbation du PV de la réunion du 22-10-22

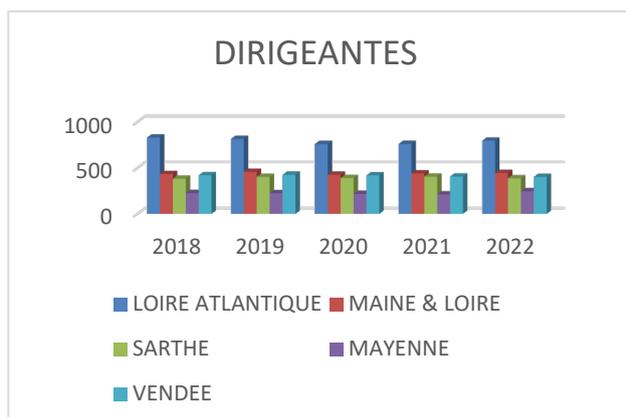
Celui-ci est adopté.

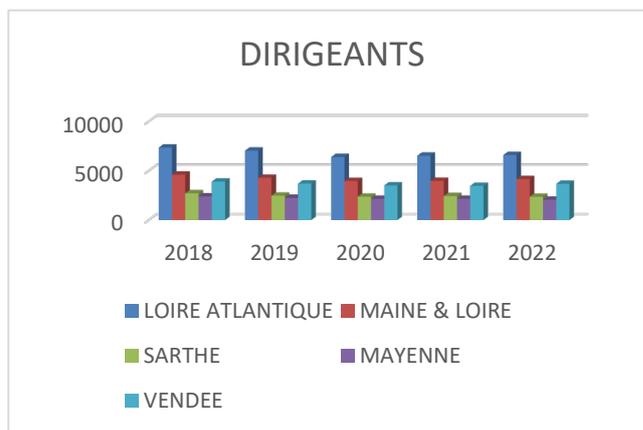
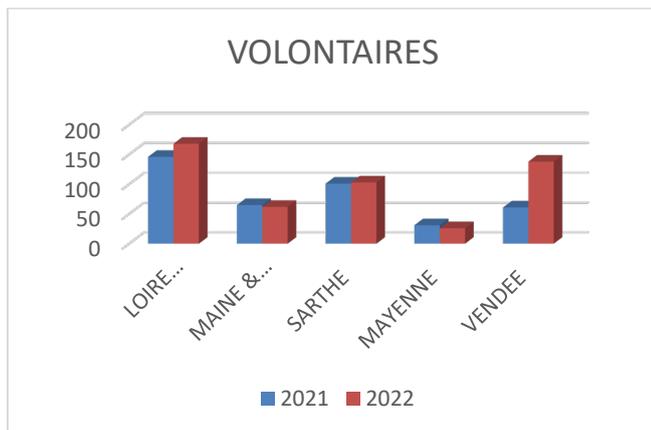
2. Informations fédérales

- Une campagne de promotion de la licence volontaire va se projeter. Avis favorable du BELFA.
Benoît LEFEVRE est le référent groupe de travail en charge de ce dossier au sein de la Commission Fédérale du Bénévolat.
- Séminaire des référents Bénévoles les samedi 11 et dimanche 12 mars 2023 au CTNFS.

3. Informations de la ligue

- Des précisions sont apportées au sujet de la Soirée des bénévoles LFPL reportée à début 2024
- Relance effectuée auprès du secrétaire général de la ligue pour la désignation d'un référent du District 53 au sein de la CRVB.
- Évolution et statistiques des dirigeant.e.s LFPL sur les 5 dernières années





- Récompenses fédérales – promotion 2022 : les districts doivent prévoir de communiquer la liste des propositions de districts pour le 1^{er} avril 2023 (**communication attendue de la LFA sur le nombre de distinctions à présenter**)
- La commission propose de soumettre au Codir de Ligue, le fait de rendre officielle la période aux alentours du 5 décembre (date de la Journée internationale du bénévolat) pour communiquer en force sur le bénévolat.

4. Journée Nationale des Bénévoles FFF 2023

- **Extrait du BELFA du 09-11-22 :**

- *« Bénévolat - Mixité A. Journée Nationale des Bénévoles : édition 2023*

Le Bureau Exécutif valide le format définitif de l'édition 2023 de la Journée Nationale des Bénévoles, à savoir sur 2 jours, dans les mêmes conditions que l'édition précédente, avec la possibilité pour les Ligues qui le demandent, que la Direction de la LFA coordonne et prenne en charge la distribution de paniers repas au Stade de France.

Toutes les informations utiles à l'organisation de cet événement seront adressées prochainement aux territoires. »

- **DATE(S) : 29 et 30 AVRIL 2023** (Match le samedi fin de soirée + déjeuner Seine musicale le dimanche midi)
- **CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ :**
 - Il faut être titulaire d'une licence de dirigeant(e) depuis + de 5 Ans consécutifs et licencié(e) en cours 2022-2023 :
 - Les bénévoles invités doivent avoir un minimum de 18 ans à la date de l'évènement. En cas de transgression à cette règle le mineur se verra refuser l'accès
 - S'assurer de la disponibilité des bénévoles sur les 2 jours
 - La liste des bénévoles doit changer chaque année et ce, dans le but de permettre d'en remercier le plus grand nombre à moyen et long terme.
 - La LFA préconise aux instances :
 - D'inviter prioritairement les clubs
 - D'inviter des femmes bénévoles
 - De mettre à l'honneur des clubs différents chaque année
 - Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à cette journée (à moins qu'ils ne soient eux-mêmes bénévoles du football amateur)

- **QUOTA** : 82 bénévoles (incluant 6 chefs de délégation/membres CRVB + lauréats Seguin – 2 dirigeants par 2 clubs).
 - Répartition par CDG :

CDG	Qté	vs 21-22
D44	25	13
D49	16	13
D53	8	8
D72	9	8
D85	14	13
Total	72	55

SAISIE DES PARTICIPANTS via lien Forms communiqué dans les districts :
[28 FEVRIER 2023 au plus tard](#)

5. WE des bénévoles FFF 2023

DATES : 15 et 16 AVRIL 2023

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Être titulaire d'une licence de dirigeant(e) depuis – de 5 Ans et licencié(e) en cours (2022-2023)
- La liste des bénévoles doit changer chaque année et ce, dans le but de permettre d'en remercier le plus grand nombre à moyen et long terme
- Être âgé au minimum de 18 Ans à la date de l'évènement. En cas de transgression à cette règle le mineur se verra refuser l'accès
- 2 bénévoles du même club maximum

QUOTA : 43 bénévoles (compris 2 chefs de délégation : Lionel BURGAUD et Régis FOREST – suppléant : Alain CHAPELET).

- Répartition par CDG:

CDG	Qté	vs 21-22
D44	14	17
D49	9	10
D53	5	5
D72	5	6
D85	8	9
Total	41	47

SAISIE DES PARTICIPANTS via lien Forms communiqué dans les districts : [31 JANVIER 2023 au plus tard](#)

NOTA : concernant ces 2 déplacements, des confirmations sont attendues de la LFA avant d'entamer les démarches de réservations nécessaires :
 - quotas

- planning (horaires et lieux de RV)
- prises en charges FFF [financière – bus à mis à disposition par la FFF – restauration à charge de la FFF)

6. Projet « Comment valoriser les clubs qui fidélisent leurs bénévoles ? »

- Élaboration d'une fiche de poste afin de cibler la personne qui pourra travailler sur ce projet (plus probablement un stagiaire – profil STAPS Master - sur une période courte)
 - Discussion afin de déterminer plus précisément les tâches à accomplir
 - Objectif : sans interférer avec les districts, faire un état des lieux régional de toutes les actions mises en place (dans le cadre des dispositifs FFF, club lieu de vie, PEF, label) pour savoir le nombre global des actions conduites par les clubs et notre territoire.
- Suite à cet état des lieux, réflexion sur une proposition d'action éventuelle pour valoriser ces clubs qui s'engagent auprès de leurs bénévoles (sur plusieurs niveaux)
- Une nouvelle réunion interviendra début 2023

7. Réunion CDOS Vendée – « club des dirigeantes »

Retour sur le compte rendu de la soirée du club des Dirigeantes tenue le 17-11-22 à laquelle a assisté Lionel BURGAUD

8. Prochaine réunion

- Samedi 18 Mars 2023 à 10h00 en présentiel : Lieu à définir.

Séance levée à 20h20

LE PRESIDENT,



Benoît LEFEVRE

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

L. BURGAUD.